



SENAT

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

Déclaration de la Section Sénatoriale Gabonaise ACP-UE

La coopération entre le Gabon et l'Union européenne est vieille de plusieurs dizaines d'années. Les Etats membres de cet ensemble politico-économique restent des partenaires que notre pays et ses dirigeants ont toujours traités avec respect, convaincus de leur sens de la responsabilité et de leur volonté de collaboration.

Ces pays, dans leur quasi-totalité, ont toujours trouvé en notre pays un havre de paix et un modèle de stabilité politique et économique.

Aussi le Sénat, qui conduit la Délégation gabonaise de l'Assemblée parlementaire Paritaire « Afrique-Caraïbes-Pacifique et Union Européenne » (ACP-UE), s'étonne encore une fois de la résolution votée récemment par le Parlement européen sur la situation politique du Gabon.

En effet, suite à leur tentative avortée de NAIROBI au Kenya l'an dernier, les parlementaires européens avaient pris une Résolution sur le Gabon le 2 février 2017. Faut-il rappeler que dans cette première Résolution, le Parlement européen suggérait certaines réformes, oubliant que le Dialogue politique initié déjà par le **Chef de l'Etat, S.E Ali BONGO ONDIMBA**, avait pris en compte toutes les préoccupations de l'Union Européenne, allant même dans certains cas, bien au-delà de leurs attentes.

Les Conclusions de ce Dialogue auquel a pris part l'essentiel de la classe politique gabonaise donneront lieu à des projets de lois, que nous attendons au Parlement gabonais au cours de la présente session. Parmi ces projets tant attendus, il y a le Code électoral que l'ensemble de la classe politique gabonaise, comme l'Union Européenne, a du reste souhaité voir révisé avant toutes nouvelles élections. D'où le report du scrutin législatif.

Dans le même ordre d'idées, le Dialogue intensifié recommandé par l'Union Européenne, en vertu de la Convention de Cotonou, est en cours.

Aussi pour nous, une nouvelle Résolution du Parlement européen n'avait pas sa raison d'être.

Nous observons avec indignation, que quelques Eurodéputés n'ont pas réussi à faire aboutir leur premier projet de Résolution au sein notre Assemblée Parlementaire Paritaire, là où existe un véritable débat contradictoire entre parlementaires d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, et ceux de l'Union Européenne.

Alors, incapables de convaincre cette illustre Assemblée et même de nombreux parlementaires d'autres groupes politiques européens, ces Eurodéputés ont choisi de se réfugier chaque fois dans leur propre Parlement à Strasbourg afin d'expédier leurs lettres à la poste, en n'osant pas affronter les regards de leurs Collègues ACP.

Cette démarche nous rappelle les procès sarcastiques et iniques de l'histoire européenne ancienne où le juge s'autorisait le luxe de juger sans respect du droit à la défense, voire de condamner en l'absence du prévenu. Pour nous, ces manières sont révolues. Mais nous réalisons toujours indignés, que nos collègues parlementaires européens ne semblent pas avoir compris au 21ème siècle qu'un parlement, fût-il européen, ne peut s'autoriser le droit de faire des injonctions à un autre Parlement, et encore moins à un Etat souverain.

Que le petit Groupe d'Eurodéputés bien connus, et qui parle hélas au nom de toute l'Europe, sorte de la nostalgie de l'ère coloniale où on décidait chez eux pour les peuples indigènes. Que ce groupe réalise que ce temps est à jamais révolu.

Ce rappel pour souligner que l'acte que l'Union européenne vient de poser pour la troisième fois à travers son Parlement auteur d'une nouvelle Résolution sur la situation politique du Gabon, constitue un véritable acharnement qui n'a d'autres visées que de noircir la réalité du Gabon d'aujourd'hui ; une réalité que les parlementaires européens connaissent très bien puisqu'ils ont leurs représentants au Gabon.

Nos partenaires européens savent que leur résolution est en décalage évident avec la situation politique actuelle qui est plutôt à l'apaisement. Ils savent que pour l'écrasante majorité des Gabonais, l'élection de 2016 est loin derrière nous ; que les activités économiques ne sont nulle part en berne, en dépit d'une conjoncture mondiale très défavorable ; qu'au contraire les citoyens sont à la tâche ; que la Sécurité est assurée sur toute l'étendue du territoire, exigeant de la Justice de soumettre au droit commun tous les auteurs de trouble à l'Ordre Public. Nos partenaires européens savent enfin que les Institutions fonctionnent normalement, en dépit de quelques tensions sociales, qui sont l'expression vivante de toute démocratie plurielle.

C'est bien à ces Institutions que le Parlement européen s'adresse dans sa Résolution, les reconnaissant de facto.

Le Sénat, en tant que représentant du peuple et des collectivités locales du Gabon, condamne la prétention de ces Eurodéputés à s'ériger en permanence en donneurs de leçons, au mépris d'une vision partenariale bien comprise.

La Haute Chambre du parlement gabonais, voudrait indiquer avec force à l'attention de nos vigilantes populations que les Eurodéputés qui poussent le Parlement européen à déstabiliser notre pays ont une coloration politique bien connue, adepte de la confusion, et qui nourrit une haine irrépressible contre la posture responsable et déterminée des dirigeants du Gabon pour qui la défense de la souveraineté et l'ouverture à d'autres partenaires pour mieux développer notre pays ne se négocient pas. Eu égard à ces anachronismes qui n'honorent pas le Parlement européen, nous en appelons encore une fois à la communauté internationale et aux vrais amis du Gabon pour que cessent les actuelles et sombres manœuvres de déstabilisation.

Nous invitons ceux qui le souhaitent à venir sur place constater d'eux-mêmes les efforts déployés par le Président de la République et son Gouvernement, avec l'ensemble des institutions, en vue de consolider la paix et les progrès socio-économiques en faveur des habitants du Gabon.

En octobre prochain, lors des assises de la 47ème session ACP et des Réunions intersession de Bruxelles, nous aurons encore l'occasion de manifester la désapprobation du Parlement gabonais que nous avons l'insigne honneur de représenter.

Fait à Libreville, le 18 septembre 2017

La Section sénatoriale gabonaise ACP-UE